

Communiqué de presse

Le 18 novembre 2020

La HES-SO s'engage pour garantir la qualité de la formation dans le contexte de COVID-19

La formation en période de COVID-19 pose de nombreux défis à la HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale et à ses hautes écoles. Afin de garantir la qualité de l'enseignement dans ces circonstances exceptionnelles, la HES-SO adapte son cadre réglementaire pour l'année académique 2020-2021. Les questions relatives à la validation des crédits ECTS, à l'organisation des évaluations, aux stages et formation pratique, à la durée d'études y sont réglées, avec une prise en compte spécifique des situations d'étudiant·e·s mobilisé·e·s dans le cadre de la crise sanitaire.

La mission de la HES-SO est d'assurer la continuité des enseignements à la fois théorique et pratique, et de garantir aux étudiant·e·s l'acquisition des compétences indispensables à la pleine reconnaissance de leur diplôme. Les nouvelles mesures mettent en place de manière proactive les conditions pour un enseignement de qualité en période de crise et donne un cadre commun aux hautes écoles réparties dans les sept cantons de Suisse occidentale.

Le fonctionnement décentralisé de la HES-SO permet aux hautes écoles d'appliquer ce dispositif en fonction des spécificités de leur domaine d'enseignement et des exigences sanitaires propres à leur canton. Cette flexibilité bénéficie également aux étudiant·e·s. C'est le cas notamment des mesures mises en place dans le cadre des enseignements pratiques, ateliers et laboratoires, qui peuvent se dérouler en présentiel pour autant qu'ils respectent les dispositions fédérales et cantonales. Pour le reste, l'enseignement distanciel est généralisé depuis le 2 novembre 2020 dans toutes les hautes écoles de la HES-SO et durera aussi longtemps que le décident les autorités fédérales et cantonales. Grâce à la digitalisation et à la plateforme Cyberlearn, plus de 1'500 cours en ligne ont été produits depuis le début de la crise.

Reconnaître et valoriser l'engagement en temps de covid-19

Les mesures prises accordent une attention particulière aux étudiant·e·s engagé·e·s pour faire face à la crise sanitaire, à l'instar de la situation rencontrée au semestre de printemps. Avec leur formation orientée vers la pratique, les étudiant·e·s HES-SO jouent un rôle essentiel et apportent des compétences indispensables, particulièrement dans le secteur socio-sanitaire. Cela représente également un défi pour la HES-SO, qui doit reconnaître l'engagement et les initiatives de ses étudiant·e·s, lorsque ceux-ci relèvent du champ de leurs compétences. Il importe également pour l'institution d'encadrer ces engagements afin de garantir l'acquisition des compétences dans le temps d'études défini. Les hautes écoles mettent ainsi en place des dispositifs permettant potentiellement d'accorder des crédits ECTS par équivalence. Celle-ci sera basée sur une analyse détaillée des compétences développées dans la pratique professionnelle, en tenant compte notamment de la durée de l'engagement.

Parmi les autres mesures, la validation des enseignements, stages ou projets donnant lieu à l'octroi de crédits ECTS reste soumise à un acte formel d'évaluation. Aucune validation automatique ne sera accordée. Néanmoins, les domaines et hautes écoles sont autorisés à

déroger aux modalités usuelles de validation, sous conditions et respect de la cohérence académique, de la transparence et de l'égalité de traitement.

En fonction des circonstances sanitaires, une plus grande flexibilité est également accordée au mode d'organisation des évaluations, de même qu'aux périodes de formation pratique et de stage.

Enfin, le temps d'études normal demeure inchangé, mais la durée maximale pour boucler un cursus est prolongée de deux semestres afin d'éviter des situations délicates de dépassement de la durée maximale pouvant conduire à un échec.

Enquête MIS-Trend

Dans l'objectif d'amélioration continue de l'enseignement à distance, l'institut MIS-Trend a réalisé à la demande de la HES-SO un sondage pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. Il en ressort que le travail de communication et la coordination des actions ont permis le passage rapide et efficace à l'enseignement à distance pour l'ensemble des hautes écoles. Par ailleurs, trois-quarts des étudiant·e·s et enseignant·e·s estiment que les changements réalisés durant cette période pourront être utiles pour le futur. Ces résultats réjouissants démontrent que la HES-SO a su répondre efficacement aux défis posés par la première vague de coronavirus ce printemps.

Le sondage relève également deux préoccupations. La première concerne la motivation en lien avec l'isolement et la charge de travail supplémentaire. La seconde touche à l'intégration de la pratique dans l'enseignement à l'ère du numérique. Le Rectorat de la HES-SO a pris connaissance avec attention de ces deux points et mènera des réflexions dans les prochaines semaines, notamment sur les éléments suivants : le maintien indispensable d'une partie des cours en présentiel afin d'assurer le caractère professionnalisant des formations HES-SO, le développement d'une nouvelle pédagogie qui intègre les opportunités et les limites de l'enseignement à distance et le renforcement du rôle des conseillers pédagogiques de proximité pour soutenir les enseignant·e·s et les étudiant·e·s au plus près de leur réalité.

Contacts

Luciana Vaccaro, Rectrice, 079 592 79 06

René Graf, Vice-recteur Enseignement, 079 473 23 68

Christel Varone, Responsable communication, 079 383 31 29

Liens

[Rapport de l'enquête MIS-Trend](#)

[Cyberlearn](#), centre e-learning de la HES-SO